



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

Vendredi 4 octobre

Synthèse du Conseil Municipal de la Ville de Lormont

En séance publique, les élus municipaux de la Ville de Lormont se sont réunis dans la salle du conseil municipal, ce vendredi 4 octobre à l'Hôtel de Ville, dès 18 heures.

Projet de Budget Supplémentaire 2019

Chaque année, le Budget Supplémentaire permet d'ajuster les prévisions des dépenses et recettes votées au Budget Primitif (en décembre 2018), et intègre les résultats comptables approuvés lors du vote du Compte Administratif (en mars 2019).

En Fonctionnement et contrairement aux années précédentes, la Dotation Politique de la Ville (DPV) a été divisée par deux, soit **361 281 € contre 700 000 €** inscrits au BP l'an dernier. La Préfecture explique cette forte baisse par le fait que la Ville a basculé de la première vers la deuxième partie dans le classement des villes bénéficiaires de la DPV, ne donnant donc pas accès à une seconde enveloppe majorée. Ce recul traduit le fait que la ville a un potentiel financier en amélioration, or, celui-ci provient essentiellement du développement de Bordeaux Métropole, qui entre dans le calcul du potentiel financier communal. À ce sujet, la Ville a saisi le Préfet qui a partiellement compensé la perte par **un complément de dotation de soutien à l'investissement local**. Parmi les autres baisses constatées sur les prévisions de Dotations notamment : Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) – **60 350 €**, Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) – **18 389 €**, Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) – **20 105 €**. Le cumul des baisses s'élève donc à – **437 563 €**. En contrepartie, des estimations, préalablement faites sur les recettes fiscales permettent un ajustement à la hausse, de l'ordre de + **118 012 €**.

En dépenses, l'aménagement du local Espace Forme, des locaux de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme au Pôle Territorial Rive Droite, les différentes subventions et la masse salariale conduisent à des dépenses supplémentaires (940 000€) qui, aux côtés des recettes minorées, font un montant total de **1 260 000 €**, ponctionné sur l'excédent antérieur de 5 040 000 €. Cette ponction reste prévisionnelle et sera déterminée lors du vote du Compte Administratif au 1^{er} semestre 2020. Pour autant, cela révèle une tendance au tassement des recettes de fonctionnements pour continuer à équilibrer des dépenses en progression.

La section de Fonctionnement de ce Budget Supplémentaire est précisément de **4 722 157,44 €**.

En Investissement, **478 000 € de crédits nouveaux seront inscrits** pour la deuxième phase des travaux d'aménagement du Fil Vert, les opérations de décontamination des locaux des Archives et l'acquisition de matériel et mobilier notamment pour l'équipement des classes dédoublées. **Ces crédits de**



Lormont, le 7 octobre 2019

Communiqué de presse

dépenses sont équilibrés en recettes par une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et du Département, la Taxe d'Aménagement reversée par Bordeaux Métropole et un complément de dotation d'amortissement. Le montant de la **section d'Investissement s'élève donc à 2 674 285,37 €.**

Pour rappel, aucun emprunt n'aura besoin d'être mobilisé pour assurer le financement de la section d'Investissement et ce, **pour la 9ème année consécutive** sans oublier le gel des taux de fiscalité, **en vigueur depuis maintenant 22 ans.**

« Le Réseau de la Réhabilitation de Bordeaux Métropole » 2019 – 2024

Il y a une dizaine d'année, la Ville de Lormont et Bordeaux Métropole se sont engagées dans le développement de dispositifs d'aide aux travaux d'amélioration ou de réhabilitation de logements appartenant à des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs. Toujours dans le cadre du premier Programme d'Intérêt Général (PIG), permettant d'aider ces derniers à financer leurs travaux, la municipalité, Bordeaux Métropole et les autres communes concernées souhaitent poursuivre ce dispositif via le PIG2 et lancent le Programme d'Intérêt Général « Le Réseau de la Réhabilitation de Bordeaux Métropole » sur l'ensemble de l'agglomération de 2019 à 2024.

Cet outil va permettre notamment d'identifier des situations de mal logement, de lutter contre la précarité, de répondre au besoin de maintien d'offres abordables et de pérenniser ainsi la dynamique enclenchée depuis 2008.

Pour contribuer à la réussite de ce dispositif, la Ville participe financièrement aux travaux de réhabilitation des logements à hauteur de 10 à 15 % du montant des travaux subventionnables ou sous forme de prime de 2000 € (dans la limite de 1 500 à 10 000 €).

Concours National de Trompette – 3ème édition

L'École Municipale de Musique, Danse, Théâtre Dominique Boudot organise le 3ème Concours National de Trompette, les 25 et 26 janvier prochains. 80 jeunes trompettistes, de moins de 24 ans, venus de toute la France vont concourir sur un programme imposé selon leur catégorie (Cuivre, Bronze, Argent et Or) devant un jury de renommée. Un concert sera organisé le samedi soir et les participants se produiront le dimanche à l'issue de la cérémonie de remise des prix.

Le financement de cette 3ème édition sera assuré par le budget courant 2020 de l'EMMDT et des partenaires historiques.

Motion : Mobilisation contre la réforme des trésoreries

Face à la menace qui plane sur la Trésorerie de Cenon, le Conseil Municipal demande à la direction générale des finances publiques de la Gironde de maintenir les moyens, humains et matériels, pour pérenniser et développer ce site.



Communiqué de presse

Les missions qu'exercent les personnels au quotidien sont essentielles aussi bien pour les concitoyens que pour le développement économique de la collectivité voire du territoire.

C'est pourquoi le Conseil Municipal affirme son attachement au service public, au réseau des finances publiques de proximité et apporte tout son soutien à la Trésorerie de Cenon.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal

Jean Touzeau a notamment exposé aux membres de l'assemblée délibérante :

- Le don d'une œuvre : Une sculpture en pierre de taille calcaire, installée dans un des patios de la Médiathèque, qui appartenait à un habitant de Lormont.
- Salle des Familles : Acceptation de la proposition d'estimation de dommage du sinistre, suite à l'incendie.
- Scolaire : Convention petits-déjeuners gratuits dans les écoles à compter du 7 octobre 2019.